

**Tableau annuel d'avancement
au Grade d'Adjoint technique territorial principal de 2ème classe**

ARRETE année 2020

ns réfs : ARR-2020-45 TabAcvt adj tech ppal 2cl

dent de la Communauté de communes Pyrénées catalanes à La Llagonne - 66210,
e général des collectivités territoriales,
n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 17,
n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,
ent ses articles 79 et 80,
ret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints
aux techniques,
vant l'avis favorable rendu par la Commission Administrative Paritaire en séance du 04/03/2020,

ARRETE

L :
au annuel d'avancement au grade d' Adjoint technique principal de 2ème classe est fixé comme
r l'année 2020

Avancement /Nom et prénom	Situation actuelle grade - échelon	Promouvable à la date du
de RIOU Chantal	Adjoint technique Echelle C1 10 ^{ème} échelon	13/01/2020
de TURLIER Christine	Adjoint technique Echelle C1 9 ^{ème} échelon	01/01/2020

nt tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

nt arrêté pourra être contesté devant le tribunal administratif de MONTPELLIER (6 rue Pitot) ou sur
recours.fr dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau
ment.

Fait à La Llagonne, le 24/03/2020.
Le Président,
M. Jean-Louis DEMELIN.
(signature)

